

[Texte]

We recognize that the government might, before it is done, and considering your recommendations, have to consider implementing a registration system. Therefore we did address ourselves to that possibility and are quite willing to talk about it today, but mainly our concern is that, not being aware of any great history of abuse of lobbying in this country, we are really not convinced at all that there is a need for some sort of even a simple registration of lobbyists. I want to make that point clear even though we made it in our brief but did not dwell on it. We do feel strongly that way.

We also feel strongly that whether or not there is a need—and you can debate that—we cannot imagine a registration system that can be made to be truly effective.

• 1540

We spent a considerable amount of time considering it; and in spite of the fact we go on to say in our brief that should the government in its wisdom decide that registration is necessary, then under certain conditions we would be prepared to live with it, we do see that it would be very difficult to be made effective.

I think perhaps I will stop here and let you simply get into the business of questioning us on any other views we might wish to have.

The Chairman: Very good. Thank you. That has to be some of the briefest opening remarks I have ever entertained as chairman of a committee.

I will open it for questions. Mr. Stackhouse.

Mr. Stackhouse: Thank you very much, Mr. Chairman.

I will address a few questions along these lines. Taking up the witness's point that there is no need for registration, I observe to him that elsewhere in the submission there is the suggestion that if lobbyists are not as such a profession, nonetheless, their association is a quasi-professional association, and I point out that many other professions are required by governments to register. There are registries of physicians, surgeons, lawyers, and so on.

Does your association have some objection to being treated by the government as many other such quite well-respected occupations are treated?

Mr. Graydon: Our understanding of the government's concern is that it wishes simply to know at all times who it is talking to and what the issue is that is being discussed. In our normal professional practice on behalf of association members we do this voluntarily. I guess it is difficult for us to understand why a registration system would give you any more

[Traduction]

Nous reconnaissons cependant que le gouvernement se trouvera peut-être dans la situation où il devra penser à mettre en place un tel système et cela, à la suite des recommandations que vous formulerez. Par conséquent, nous avons envisagé une telle possibilité, nous sommes tout à fait prêts à en discuter aujourd'hui; cependant, nous ne sommes pas véritablement convaincus que même un simple système d'enregistrement des lobbyistes soit nécessaire dans ce pays, et cela, étant donné que notre pays n'a pas connu beaucoup d'abus en ce domaine. Je tiens par conséquent à bien préciser cet argument, même si nous en parlons dans notre mémoire, bien que nous ne nous y attardions pas. Cependant, notre idée est bien arrêtée sur cette question.

Nous pensons également très sincèrement qu'il est impossible d'imaginer une méthode d'enregistrement qui puisse être véritablement efficace—que le besoin d'une telle méthode se fasse sentir ou non—and ce sera à vous d'en débattre.

Nous avons passé beaucoup de temps à étudier cette question; même si nous disons dans notre mémoire que si le gouvernement dans sa sagesse décidait qu'un tel système d'enregistrement est nécessaire, et que nous serions, dans certaines circonstances, prêts à accepter un tel système, nous croyons qu'il serait très difficile de concevoir un système efficace.

Je m'arrêterai ici pour vous permettre de nous poser des questions.

Le président: Très bien. Je vous remercie. Il s'agit là des plus brèves remarques d'ouverture que j'ai jamais entendues en tant que président de comité.

Nous allons donc commencer la période des questions. Monsieur Stackhouse.

M. Stackhouse: Merci, monsieur le président.

Pour reprendre l'argument du témoin, selon lequel il n'est pas nécessaire de prévoir l'enregistrement des lobbyistes, on décèle autre part dans son mémoire la notion selon laquelle, si les lobbyistes ne peuvent être considérés comme membres d'une profession, leur association est cependant une association quasi professionnelle. Je vous signale à cet égard que beaucoup d'autres associations professionnelles doivent se conformer aux directives gouvernementales prévoyant l'enregistrement des membres. C'est le cas notamment pour les médecins, chirurgiens, avocats, etc.

Votre association s'opposerait-elle à ce que le gouvernement traite ses membres comme c'est le cas pour beaucoup d'autres professions qui jouissent du respect public?

M. Graydon: Si nous comprenons bien le point de vue du gouvernement, celui-ci veut simplement savoir en tout temps à qui il a affaire et sur quoi portent les discussions. Au cours de nos activités professionnelles normales au nom des associations membres, nous fournissons de nous-mêmes ce genre d'informations. Il nous est par conséquent difficile de comprendre pourquoi un système d'enregistrement donnerait au gouverne-